

## Les risques majeurs à Sevrans

Un risque dit « majeur » est la possibilité qu'un événement d'origine naturelle (inondation, tempête, mouvement de terrain...) ou dû à l'activité de l'homme (accident industriel, transport de matières dangereuses...) mette en danger un grand nombre de vies humaines et détériore de manière significative des biens et/ou l'environnement.

La commune de Sevrans peut être exposée à des risques majeurs de différentes natures. Ces derniers sont listés en 3 familles :

- Les **risques naturels** : risques mouvements de terrain, tempêtes, canicule-grand froids, inondations
- Les **risques technologiques** : risques de transports de matières dangereuses
- Les **risques sanitaires** : pandémies grippales

Voir le DICRIM pour plus de précisions sur les risques majeurs à Sevrans et dans l'onglet « Informations utiles », pour obtenir des précisions sur les différents phénomènes.

[Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs](#) (.pdf - 3.61 Mo)

Sevrans fait également partie des communes pour lesquelles la préfecture de Seine- Saint-Denis a pris un arrêté définissant un périmètre de risque en 1986, visant à délimiter les zones où il existe [un risque lié à la dissolution du gypse](#). Cela vaut Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé.

Un PPRN est également prescrit concernant l'aléa « retrait gonflement des sols argileux » :

[Carte de l'aléa retrait gonflement des sols argileux](#) (.pdf - 1.4 Mo)

### L'information préventive

L'information préventive en matière de risques majeurs étant un droit pour chaque citoyen, la Ville de Sevrans développe un ensemble d'actions afin de faire connaître à toute personne les risques présents sur le territoire, les moyens de prévention et d'alerte face à ces risques et surtout les comportements individuels à adopter en cas de manifestation de ces derniers.

Parmi ces actions, on trouve la mise en place et la diffusion du « **DICRIM** » : **le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** téléchargeable ici et consultable en mairie :

L'information des acquéreurs et des locataires sur les risques majeurs auxquels les citoyens sont exposés est une démarche obligatoire lors de toutes transactions immobilières :

[Acquéreurs et locataires : tout savoir sur vos droits et vos devoirs](#) (.pdf - 1.69 Mo)



**Chaque vendeur ou bailleur d'un bien bâti ou non bâti doit annexer au contrat de vente ou de location :**

- Un état des risques naturels, miniers et technologiques (de moins de 6 mois)  
[Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs](#) (.pdf - 3.61 Mo)
- Une information écrite sur les sinistres

### L'organisation des secours

- **Le « PCS » (Plan Communal de Sauvegarde)**

C'est un dispositif opérationnel qui permet au Maire d'organiser la mobilisation des ressources de la commune pour assurer l'alerte et l'information de ses concitoyens en cas de fléaux, l'appui aux services de secours (Pompiers, Police, Samu..), l'assistance et le soutien de la population (hébergement d'urgence, ravitaillement...).

[Plan communal de Sauvegarde](#) (.pdf - 125.38 Ko)

- **Les « PPMS » (Plans Particuliers de Mise en Sûreté)**

Depuis le 30 mai 2002, l'Education Nationale a l'obligation de mettre en place au sein de chaque établissement scolaire un Plan Particulier de Mise en Sûreté. Ce plan est un document opérationnel destiné à aider le directeur ou le chef d'établissement à assurer la sécurité de la communauté scolaire en cas d'évènement majeur, en attendant l'arrivée des secours.

La Ville de Sevrans accompagne les établissements scolaires dans la mise en place de leurs PPMS.

## Vigilance et alerte

### La vigilance

La vigilance précède l'état d'alerte avec le plus d'avance possible. La mise en vigilance permet d'anticiper et de se préparer. Plus attentif aux phénomènes, vous seriez moins pris au dépourvu en cas d'alerte.

Exemple : La "Vigilance Météo" de Météo-France prévoit les risques de fortes pluies pouvant causer des inondations, mais aussi les tempêtes, les pluies verglaçantes ou tout autre phénomène météorologique représentant un danger. Ce service permet de vous mettre en vigilance.

Quoiqu'il arrive, Soyez-prêts ! Protégez-vous en famille.

[Guide de préparation aux situations d'urgence](#) (.pdf - 703.65 Ko)

[Plan Familial de Mise en Sûreté \(PFMS\)](#) (.pdf - 5.87 Mo)

Informez-vous au préalable, en prenant connaissance des informations mises à votre disposition dans le DICRIM.

[Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs](#) (.pdf - 3.61 Mo)

Personnes vulnérables : securite-civile@ville-sevrans [dot] fr (faites-vous connaître ici)

### L'alerte

Le déclenchement de l'alerte a pour but de vous informer d'une menace ou d'un évènement majeur mettant en jeu votre sécurité. Cette alerte doit vous permettre de vous mettre en sécurité, de prendre des mesures de protection et de savoir quels comportements adopter.

L'alerte peut être donnée :

- via les sirènes du Réseau National d'Alerte. (Tous les premiers mercredis du mois à 12h un essai de fonctionnement est effectué) ;
- via la diffusion d'informations sur le site internet de la ville en cas de catastrophe majeure ;
- via un système d'alerte automatisé par courriel (faites vous connaître ici)
- via la radio ; en situation de crise, les radios sont à même de diffuser des messages d'alerte et des informations relatives aux phénomènes et aux consignes à tenir :
  - **France Inter Paris 87.8MHz (FM)**
  - **France Inter Grandes ondes 162kHz.MHz**
  - **France Info Paris 105.5MHz (FM)**
- via des agents municipaux qui circuleraient dans la ville, en cas de déclenchement du Plan communal de sauvegarde, équipés de mégaphones pour relayer des messages d'alerte et consignes de sécurité.

## Informations utiles

### EN CAS D'INCIDENT - Numéros d'urgence

- Pompiers : 18
- Appel d'urgence européen :112
- SAMU : 15
- Police Secours : 17
- Commissariat Sevrans : 01 55 85 60 00
- Hébergement Urgence : 115
- Hôpital intercommunal Robert-Ballanger : 01 49 36 71 23
- URGENCES Hôpital RB : 01 49 36 73 16
- Hôpital Gériatrique René-Muret Bigottini : 01 41 52 59 99

- N° vert - Urgence Gaz : 0 800 47 33 33
- ERDF - Dépannage : 09 726 750 93

## Documents à télécharger

[Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs](#) (.pdf - 3.61 Mo)  
[Dossier "Le gypse, fauteur de troubles", paru dans Sevrans le journal, mars 2016](#) (.pdf - 10.03 Mo)  
[Carte d'aléas de dissolution du gypse de la préfecture - février 2015](#) (.pdf - 5.31 Mo)  
[DDRM : Le dossier départemental des risques majeurs](#) (.pdf - 6.29 Mo)  
[Prévention des risques majeurs : la démarche française](#) (.pdf - 1.96 Mo)  
[Les risques majeurs : guide général](#) (.pdf - 9.35 Mo)  
[Acquéreurs et locataires : tout savoir sur vos droits et vos devoirs](#) (.pdf - 1.69 Mo)

### Cliquer pour en savoir plus sur :

[Les tempêtes](#) (.pdf - 5.95 Mo)  
[Les inondations](#) (.pdf - 4.06 Mo)  
[Les mouvements de terrain](#) (.pdf - 3.53 Mo)  
[Les risques industriels](#) (.pdf - 4.67 Mo)  
[Le transport de matières dangereuses](#) (.pdf - 1.35 Mo)

## Liens internet utiles

- [Préfecture de la Seine-Saint-Denis / Risques majeurs](#)
- <http://www.prim.net>
- <http://www.risques.gouv.fr>
- <http://www.risquesmajeurs.fr>
- <http://www.meteo.fr>
- <http://www.iffo-rme.fr>

## RENSEIGNEMENTS

### Service Prévention des Risques

Direction Générale des Services Techniques  
26 Avenue du Général Leclerc à Sevrans

Tél : 01 49 36 51 60

securite-civile@ville-sevrans [dot] fr

À télécharger

[Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs](#) (.pdf - 3.61 Mo)  
[Carte de l'aléa retrait gonflement des sols argileux](#) (.pdf - 1.4 Mo)  
[Acquéreurs et locataires : tout savoir sur vos droits et vos devoirs](#) (.pdf - 1.69 Mo)  
[Carte d'aléas de dissolution du gypse de la préfecture - février 2015](#) (.pdf - 5.31 Mo)  
[Formulaire CERFA vente-location \(Etat des risques naturels, miniers et technologiques\)](#) (.pdf - 34.97 Ko)  
[Plan communal de Sauvegarde](#) (.pdf - 125.38 Ko)

Liens internet utiles

[Préfecture de la Seine-Saint-Denis / Risques majeurs](#)  
[Portail de la prévention des risques majeurs](#)  
[Prévention des Risques majeurs sur le site du Gouvernement](#)  
[Géorisques : Connaître les risques près de chez soi](#)  
[Météo France](#)  
[Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'environnement...](#)